

## Reggae à Lancy

### Une programmation bien équilibrée pour le Plein-les-Watts Festival

La 17e édition se tiendra du 10 au 12 juillet avec Gentleman, Alborosie et Capleton en têtes d'affiche. Pour la première fois, les organisateurs instaurent une billetterie obligatoire.



**Anne Pastori-Zumbach** - Reporter de quartier pour Signé Genève

Publié aujourd'hui à 08h32



La scène principale du festival Plein les Watts, au parc Oltramare à Lancy.

Alan Heiniger.

#### En bref:

- Le festival Plein-les-Watts devient payant après seize éditions gratuites à Lancy.
- Queen Omega, Gentleman et Capleton feront vibrer la scène Burning Lake.
- Une nouvelle scène Firemove dédiée aux DJ enrichit l'offre musicale.

La 17<sup>e</sup> édition du [Plein-les-Watts Festival](#) aura lieu du 10 au 12 juillet prochain au Parc Navazza-Oltramare à Lancy. Pour cette nouvelle édition, la manifestation proposera un bel équilibre entre têtes d'affiche internationales et artistes suisses et européens.

En plus des deux scènes consacrées aux groupes reggae, une troisième scène sera dédiée aux DJ sous l'appellation Firemoove Vibes Corner. Autre nouveauté cette année après 14 éditions gratuites, et deux éditions à prix conseillé en 2023 et 2024, le festival devient payant. Il faudra donc passer à la billetterie pour obtenir son sésame.

En ouverture de [festival](#), la trinitadienne Queen Omega offrira le feu de son reggae roots aux festivaliers, suivie de l'allemand Gentleman. Puis toujours sur la scène Burning Lake, ce sera au tour de l'italien Alborosie et des français Jahneration le vendredi et Sergent Garcia en début de soirée le samedi. Le jamaïcain Capleton, une des figures emblématiques de la scène reggae, clôturera le festival. Sur la scène Mystic Mountain, mentionnons le neuchâtelois Junior Tshaka, vainqueur en 2009 de l'European Reggae contest, et les genevois Cosmic Shuffling qui feront danser sur des rythmes ska et rocksteady.

Quant à la nouvelle scène Firemoove Vibes Corner, elle sera gérée par Evidence Music, qui au cours des dix dernières années est devenu un acteur international du reggae et un des labels indépendants les plus importants de Suisse. Comme dans les années précédentes, les arts de rue animeront également le festival qui se veut ouvert aux familles et aux différentes générations d'amateurs de reggae.

Nicolas Clémence, actuel directeur et l'un des membres fondateurs du festival, explique que l'édition 2025 «propose un programme équilibré: nous avons moins d'artistes jamaïcains mais avec une plus grande place pour les artistes suisses et européens. Je me réjouis d'avoir enfin pu programmer Gentleman que le festival rêvait d'avoir depuis une quinzaine d'années.»

### **Le Plein-les-Watts Festival devient payant**

Concernant l'évolution du festival vers une version payante, Nicolas Clémence justifie ce passage à une billetterie par le fait qu'«au fil des années, certains coûts ont pris l'ascenseur, notamment ceux liés aux cachets, à la technique et aux normes de sécurité. Par ailleurs, une des spécificités du Plein-les-Watts Festival est de programmer de la musique live et des instrumentistes - alors que la tendance actuelle serait plutôt à l'électro et aux DJ. Faire venir des artistes live a un coût mais cela fait partie intégrante de l'ADN de notre festival. Pour garantir que les jeunes et les familles puissent continuer à fréquenter notre manifestation, nous maintenons la gratuité pour les moins de 16 ans.»

Il rappelle encore que le festival est passé de 200 personnes en 2007 à 5-6000 dans les années qui ont suivi. Puis à partir de la mise sur pied d'une troisième soirée en 2016, la fréquentation a décollé pour atteindre 27'000 personnes en 2019. «Si après les années Covid, l'affluence s'est stabilisée à une vingtaine de milliers de festivaliers, l'importance prise par le festival et l'augmentation des coûts des infrastructures et des artistes ne nous permettait plus de maintenir la gratuité.»

Gageons que cela n'empêchera pas les amateurs et amatrices de reggae de profiter de beaux moments musicaux.